

# ALPE COIFFURE SARLU



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 05 septembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 3 août 2022 sous réserves d'incidents**

**Maître Olivier BERGER**  
**Notaire**

**16 Av. Gabriel Péri**  
**30400 VILLENEUVE LEZ AVIGNON**

Suivant acte reçu par Maître Olivier BERGER, Notaire titulaire d'un Office Notarial à VILLENEUVE LEZ AVIGNON 30400, le 1<sup>er</sup> août 2022, en cours d'enregistrement au SPFE NIMES 1, a été constituée une **société unipersonnelle à responsabilité limitée** dénommée « **ALPE COIFFURE** » ayant pour **objet** : l'exercice de l'activité de coiffeur, l'accomplissement de prestations liées à la coiffure mixte ainsi que l'achat revente de produits affectés à l'activité, à la beauté ou au bien-être. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

**Siège** : SORGUES (84700), 2 rue des cardeurs, durée : 99 années, **capital social** : TROIS MILLE EUROS (3.000,00 EUR), apports en numéraire. Les parts peuvent être cédées ou transmises librement par l'associé unique. En cas de pluralité d'associés, les cessions entre associés et leurs descendants ou ascendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé, sont libres. Les autres sont soumises à



Ecrit par Echo du Mardi le 3 août 2022

l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.  
Le **gérant** est Madame Amanda MOYA, associée unique, demeurant 368 avenue d'Orange, SORGUES (84700), commissaire aux comptes : aucun. La Société sera immatriculée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce d'AVIGNON.

Pour avis

Le notaire.

3954335

Publié le 03/08/2022